Ontario Best Start Action Plan – A Progress Report

Ontario's Best Start Plan

The Ontario government envisions an Ontario where:

All children and youth have the best opportunity to succeed and reach their full potential

In order to help make that vision a reality, the government introduced its Best Start Plan on November 25, 2004, a comprehensive and ambitious early learning and care strategy that requires the province and municipalities to work with parents, service providers, and different ministries to support healthy child development and early learning. A new five year federal funding commitment to early learning and child care will help Ontario meet the objectives of the Best Start Plan.

The goal of Best Start is that children in Ontario will be ready and eager to achieve success in school by the time they start Grade One. This is a strategy that is a partnership with parents –fundamentally supporting parents in their pivotal role of helping their children to be successful, regardless of their circumstances. Best Start places an emphasis on children, and their families, prenatal to age 6, and supports their transition into Grade One. It is the foundation upon which Ontario will develop future generations that will succeed. It is also the platform to address the broad determinants of healthy child development.

The Best Start plan is the largest investment in child care and early childhood development in the province's history and reflects a new commitment to Ontario's young people. For over a decade, the regulated child care system in Ontario has received minimal investments and as a result, has experienced very little growth, declining levels of quality and accessibility, and an overall reduced capacity to fully meet the early learning and child care needs of Ontario's children and families, including Francophone, Aboriginal and those children with linguistic, cultural or special needs. As a result, the system had a diminished ability to support children's healthy development and some of Ontario's children were not entering school ready to achieve success.

Ontario's Best Start vision evolved from the need to expand the **accessibility** and **quality** of early learning and child care, and to enhance the province's ability to meet **diverse needs** of its young children and their families. Fundamentally, Best Start is about supporting children in reaching their **developmental** milestones and smoothing their transition to Grade One, by helping to make sure

that they are ready and eager to achieve success in school. This is consistent with the QUAD principles.

Best Start is a transformative and ambitious strategy, grounded in the principles of quality, universally inclusive, accessible and developmental early learning and child care, that will take over ten years to fully implement. By using an integrated approach to the provision of service at the community level, Best Start will help create a comprehensive system of services that supports children, including Francophone, Aboriginal, and children with linguistic, cultural and special needs, from birth through to the transition into school.

Best Start – A Community-driven and Responsive Early Learning and Care Strategy

Ontario's Best Start Plan is a community-driven and responsive approach to transforming and enhancing the early learning and care system.

From development through to implementation, Ontario has engaged in extensive consultation and dialogue with its diverse communities and stakeholders. At its core, Best Start is a partnership with parents and recognizes the important role parents play in meeting the early development needs of their children. In addition to parents, Ontario's extensive engagement with stakeholders has included child care and children's services providers, programs/services targeted towards children with special needs, population-specific services, including those targeted towards Francophone, Aboriginal and other specific cultural groups, policy makers and funders, health and specialized services and community service providers.

Best Start is also a partnership with municipalities. As the local child care service system managers, municipalities are leading the community planning process and helping to make sure that Best Start community plans are consistent with the QUAD principles, adhere to the Best Start vision, and are tailored to meet the unique needs of Ontario's diverse communities. Municipalities are currently engaged in the multi-year planning for Best Start. These plans are to be completed by the end of January 2006. Ontario's achievements will be based on the plans developed through this community-driven process.

In planning for Best Start, and to guide the province-wide rollout, Ontario has engaged stakeholders and communities in a number of different ways, including:

- Developing an integrated and community-driven Best Start planning process through the establishment of 47 community-based Best Start networks responsible for planning and implementing Best Start at the local level and in a manner that reflects the unique needs of each community.

- Establishing 4 Regional French-language Best Start networks, comprised of French-language stakeholders, to respond to the needs of French-language communities across Ontario.

- Developing an Aboriginal engagement strategy through collaboration with Aboriginal stakeholders so as to meet the unique needs of Ontario's Aboriginal children and families.

- Implementing a *Schools First* policy which states that schools will be the first choice for the expansion of child care spaces and for the location of the neighbourhood early learning and care hubs. The involvement and participation of School Boards in the Best Start planning process is integral to meeting the goals of Best Start and supporting children as they transition into Grade 1.

- Undertaking consultations in Winter 2005 at the provincial and regional level with over 1,800 stakeholders across the province in order to seek input on the Best Start Implementation Planning Guidelines. Subsequent to this consultation, the Best Start Guidelines were finalized to incorporate the feedback received.

- Key Best Start initiatives, including the proposed College of Early Childhood Educators, the Income Test model, Best Start Expert Panels, Child Care Funding Review, etc., involve the direct participation of key stakeholders who advise and guide the rollout of the Best Start Plan.

This extensive community involvement has enabled Ontario to plan and implement Best Start in a manner that is responsive and reflective of the unique needs and circumstances across Ontario's diverse communities. This community-driven process will also allow Best Start to evolve in response to the changing needs of Ontario's diverse communities throughout the ten-year Best Start vision.

Moving Forward with Best Start: Significant Progress to Date

Since the government of Ontario announced its Best Start Plan in November 2004, significant progress has been made towards achieving the goals of Phase One of Best Start, as reflected in the attached chart outlining Best Start milestones and objectives. A new five-year federal funding commitment to early learning and child care means that Ontario will continue to build on these achievements.

Some highlights of Best Start accomplishment to date include:

- Launch of a comprehensive community planning process in July 2005, in which municipalities received their allocations from the first year of the federal funding established for early learning and child care.

- To support future planning in 2006/07 and 2007/08 municipalities were also provided with planning allocations for the province-wide creation of approximately 25,000 new licensed spaces by 2007/08.

- Communities also received tools to support the planning and implementation of Best Start, including the Implementation Planning Guidelines for Best Start Networks, Requirements for Developing Best Start Infrastructure Projects for CMSMs/DSSABs, Ontario Planning and Design Guidelines for Child Care Centres, and the Ontario Child Care Service Management Requirements.

- Using the first year of federal funding, municipalities have reported the creation of over 5,000 new licensed child care spaces since April 2005, with municipal projections of approximately 12,500 spaces by the end of 2005/06. This is in addition to the over 4,000 subsidized spaces that were created in 2004/05.

- Ontario has listened to municipalities' concerns over their ability to meet their cost-sharing obligations on this major child care expansion. For the duration of the new federal funding, Ontario will ease municipal cost pressures by providing the funds at 100 percent. Removal of this cost-sharing obligation will save municipalities approximately $208 million over the next three years, and approximately $46 million in 2005/06.

- Best Start external advisory panels that will provide expert advice and recommendations on:
    - Developing strategies for a province-wide developmental assessment at 18 months of age – recommendations delivered in October 2005
    - Developing a learning framework for preschool children, including those with cultural, linguistic and special needs, that can link to Junior and Senior Kindergarten programs (JK/SK), and ultimately become a single, integrated learning framework for children in preschool and JK/SK
    - Looking at recruitment and retention of qualified early childhood education practitioners and ways to improve quality in the regulated sector

- Establishment of three demonstration communities – rural areas of Lambton and Chatham-Kent, the District of Timiskaming, and Hamilton's

east end - to implement the full Best Start vision, at an accelerated pace in order to identify best practices and guide the province-wide implementation of Best Start. This will include the implementation of neighbourhood early learning and care hubs, which will offer a single, integrated, seamless point of access to services and supports based on local needs and available resources. The demonstration communities will show how services that are integrated and situated in a familiar neighbourhood location can strengthen quality and access and contribute to positive outcomes for families. By 2007/08 the three demonstration communities have collectively committed to implementing over 50 early learning and care hubs, and to expanding the number of licensed child care spaces by approximately 3,500.

ACTION PLAN PROGRESS REPORT – MILESTONES/OBJECTIVES

<table>
<tr><th>Milestones/Objectives</th><th colspan="4">Quad Principle Supported</th></tr>
<tr><th></th><th>Q</th><th>U</th><th>A</th><th>D</th></tr>
<tr><td>Increasing the Accessibility and Affordability of Ontario's Early Learning and Child Care System</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Expansion of spaces
• Ontario has committed to expanding the child care system by approximately 25,000 spaces by the end of 2007/08, based on community need and community plans
• In the October 2005 Best Start Community Plans, municipalities have identified that they will expand by over 12,500 spaces by the end of 2005/06 using the first year of federal funds
• The majority, approximately 8,550 new spaces, will be allocated by municipalities to JK/SK children, and approximately 3,950 for children 0-4</td><td></td><td>✓

✓

✓</td><td>✓

✓

✓</td><td></td></tr>
<tr><td>Income Test Model
• Support more children, each and every year, with access to the child care system
• Development of an income test model and working with select communities to assess the potential impact of the model
• Province-wide implementation of the income test formula in 2006</td><td></td><td>✓

✓

✓</td><td>✓

✓

✓</td><td></td></tr>
<tr><td>Demonstration Communities
• Support the child care component of the three demonstration communities, where Best Start is being accelerated, to show how services that are integrated and situated in a familiar neighbourhood location can improve access and outcomes for children and families.

Child Care Spaces in Demonstration Communities by 2007/08
<table>
<tr><th>Demonstration Community</th><th>Total New Spaces by 2007/08</th></tr>
<tr><td>Lambton and Chatham-Kent</td><td>858</td></tr>
<tr><td>District of Timiskaming</td><td>940</td></tr>
<tr><td>Hamilton</td><td>1751</td></tr>
<tr><td>Total</td><td>3,549</td></tr>
</table>
Neighbourhood Early Learning and Care Hubs by 2007/08
<table>
<tr><th>Demonstration Community</th><th>hubs</th><th>Hubs in schools</th><th>Hubs in non-school locations</th></tr>
<tr><td>Lambton and Chatham-Kent</td><td>21</td><td>20</td><td>1</td></tr>
<tr><td>District of Timiskaming</td><td>23</td><td>21</td><td>2</td></tr>
<tr><td>Hamilton</td><td>7</td><td>5</td><td>2</td></tr>
<tr><td>TOTAL</td><td>51</td><td>46</td><td>5</td></tr>
</table></td><td>✓

✓

✓

✓</td><td>✓

✓

✓

✓</td><td>✓

✓

✓

✓</td><td>✓

✓

✓

✓</td></tr>
</table>

ACTION PLAN PROGRESS REPORT – MILESTONES/OBJECTIVES

Milestones/Objectives	Quad Principle Supported			
	Q	U	A	D
• Conduct an evaluation of demonstration communities – an evaluation framework has been developed to conduct a comprehensive evaluation of the implementation, service delivery and impact of Best Start. The evaluation results will be used to facilitate and refine the subsequent implementation of the full Best Start Plan across the province	✓	✓	✓	✓
Undertake a review of how child care operators are funded • With a view to increasing accessibility and improving quality in the child care system, Ontario is undertaking a review of the current practices of funding child care operators to be completed in 2006	✓		✓	
Ease Cost Pressures on Municipalities • Removal of municipal cost-sharing on the new child care funding beginning in 2005/06 through 2009/10. This will save municipalities approximately $208 M over the next three years, starting with approximately $46 million in 2005/06		✓	✓	
Access to Best Start Information for Parents • The Ministry of Children and Youth Services' website has been enhanced to improve the information available to families and providers on a range of issues pertaining to Best Start. Information will also be available in Ontario Early Years Centres	✓	✓	✓	
Strengthening the Quality of Ontario's Early Learning and Child Care System				
Wage Improvements in the Regulated Sector • To support expansion of Ontario's licensed child care system, and to attract and retain skilled early childhood education professionals, a number of municipalities have earmarked funds for specifically for wage improvements for child care workers. • Ontario is estimating an expenditure of approximately $34.0 M in 2006/07 and $57.2 M in 2007/08 towards wage improvements for eligible child care staff in the regulated sector.	✓		✓	✓
College of Early Childhood Educators (ECEs) • Proposing to establish a College of ECEs, which would set qualifications and standards, consistent with QUAD, for professionals working in early learning and child care • College of ECEs model is under development. If passed, legislation would allow for the appointment of a Transition Council in 2006/07, and a permanent College of ECEs to be appointed in 2007/08	✓ ✓			✓ ✓
Best Start Expert Panels • Quality and Human Resources – developing recommendations, consistent with QUAD, to strengthen the quality of the early learning and care system through consideration of issues such as recruitment, retention and remuneration of early	✓		✓	

ACTION PLAN PROGRESS REPORT – MILESTONES/OBJECTIVES

Milestones/Objectives	Quad Principle Supported			
	Q	U	A	D
childhood education practitioners; recommendations due September 2006 • Early Learning Framework - developing: (i) learning framework for preschool children, consistent with QUAD – April 2006, and (ii) single, integrated, learning framework for children preschool through Kindergarten, including children with cultural, linguistic and special needs – December 2006 • 18 Month Well Baby Visit - in October 2005, delivered its recommendations regarding strategies for a standardized developmental assessment at 18 months of age for all children in Ontario	✓ ✓	✓ ✓	✓ ✓	✓ ✓
Schools First Policy • To support children's transition into Grade 1, Ontario has developed a *Schools First* policy prioritizing schools as the first choice for expansion of child care spaces, thereby strengthening the link between early learning, child care and education	✓	✓	✓	✓
Development of a Provincial Baseline of Children's Readiness to Learn • Using the *Early Development Instrument* (EDI), a population-based tool designed to measure the outcomes of children's early years, Ontario will establish a provincial baseline of children's readiness to learn • Data collection for the EDI will be completed in 2005/06; a full provincial baseline for EDI will be available in Fall 2006	✓			✓
Review of Child Care Legislation • Undertaking a review of the *Day Nurseries Act* to eliminate barriers to creating integrated early learning and care settings, for implementation in 2006	✓	✓	✓	✓
Developing an Inclusive Early Learning and Child Care System				
Community Planning Process • 47 Best Start networks established in Sept. 2005 composed of key community stakeholders that reflect the unique composition of each community, including communities with cultural, linguistic or other unique needs. The Best Start networks are responsible for the planning and implementation of Best Start at the local level and making sure that the implementation of Best Start remains responsive to the community's needs • Provide communities with tools to support planning including Implementation Planning Guidelines for Best Start Networks, Requirements for Developing Best Start Infrastructure Projects for CMSMs/DSSABs and Ontario Planning and Design Guidelines for Child Care Centres	✓ ✓	✓ ✓	✓ ✓	

ACTION PLAN PROGRESS REPORT – MILESTONES/OBJECTIVES

Milestones/Objectives	Quad Principle Supported			
	Q	U	A	D
Francophone Best Start Strategy				
• Development of 4 Regional French-Language Best Start networks to respond to the needs of French-language communities, and to facilitate the participation of French-language District School Boards and other Francophone stakeholders in the Best Start planning process.	✓	✓	✓	✓
• Developing a Provincial French-language Workgroup to advise and problem solve in collaboration with the Ministry of Children and Youth Services (MCYS) as Best Start rolls out in Francophone communities across Ontario	✓	✓	✓	✓
• Best Start Demonstration Communities are planning for the creation of French-language neighbourhood early learning and care hubs	✓	✓	✓	✓
• Distribution of spaces in French Language School Boards – Best Start Community Plans have indicated a trend in that the proportion of spaces for the French-language communities is reflective of the percentage of French-language board students among Ontario schools	✓	✓	✓	✓
Aboriginal Best Start Strategy				
• Developing a Best Start Aboriginal Engagement Strategy in order to meet the unique needs of Ontario's Aboriginal children and families	✓	✓	✓	✓
• Best Start Demonstration Communities are planning for the creation of Aboriginal-specific neighbourhood early learning and care hubs	✓	✓	✓	✓
Children with special needs				
• Establishment of 47 Best Start networks province-wide including representation from programs/services targeted towards children with special needs so as to support the inclusion of children with special needs at each stage of Best Start planning and implementation	✓	✓	✓	✓
• Funding invested into supporting children with special needs with equal access to the early learning and care system. Best Start Community Plans indicate that Special Needs Resourcing will support a number of activities, including: o Creation of more spaces that are compliant with the *Ontarians with Disabilities Act, 2001* o Hiring additional staff at centres o Providing staff with specialized training o Hiring specialized staff to travel to support several centres o Using a regional intake model that places children with special needs in the facility best equipped to meet those needs	✓	✓	✓	✓

Prior to April 2007, more specific objectives and targets will be developed for the last years (until the end of March 2010) of the federal funding commitment. This process will involve input from Ontario's municipalities, early learning and child care stakeholders and the community.

Plan d'action de la Stratégie Meilleur départ de l'Ontario – Rapport d'étape

Stratégie Meilleur départ de l'Ontario

Le gouvernement de l'Ontario a pour vision que l'Ontario soit un lieu où :

Tous les enfants et les jeunes ont les meilleures chances de réussir et de réaliser tout leur potentiel.

Afin de réaliser cette vision, le 25 novembre 2004, le gouvernement a mis en oeuvre sa Stratégie Meilleur départ, une stratégie complète et ambitieuse de garde et d'apprentissage des jeunes enfants qui exige que la province et les municipalités travaillent avec les parents, les fournisseurs de services et différents ministères pour appuyer le développement sain et l'apprentissage des jeunes enfants. Un nouvel engagement de financement fédéral d'une durée de cinq ans pour la garde et l'apprentissage des jeunes enfants aidera l'Ontario à atteindre les objectifs de la Stratégie Meilleur départ.

Le but de la Stratégie Meilleur départ est que les enfants de l'Ontario soient prêts et bien disposés à réussir à l'école au moment où ils entrent en première année. C'est une stratégie qui constitue un partenariat avec les parents – une stratégie qui soutient fondamentalement le rôle essentiel des parents pour ce qui est d'aider leurs enfants à réussir quelle que soit leur situation. La Stratégie Meilleur départ met l'accent sur les enfants et leur famille, depuis la période prénatale jusqu'à l'âge de six ans, et facilite leur transition vers la première année. Elle est le fondement sur lequel l'Ontario établira les générations futures qui réussiront. Elle est aussi le cadre où tenir compte des déterminants généraux du développement sain de l'enfant.

La Stratégie Meilleur départ est le plus important investissement jamais fait par la province dans la garde et le développement des jeunes enfants et traduit un nouvel engagement envers les jeunes de l'Ontario. Pendant plus d'une décennie, le système de services de garde réglementés en Ontario a reçu des investissements minimaux et a en conséquence connu une très petite croissance, une baisse des niveaux de qualité et d'accessibilité et une réduction de la capacité globale permettant de répondre aux besoins des enfants et des familles de l'Ontario en matière de garde et d'apprentissage, y compris des enfants francophones et autochtones et de ceux qui ont des besoins linguistiques, culturels ou particuliers. Ainsi, la capacité du système de soutenir le développement sain des enfants a été réduite et certains des enfants de la province ne sont pas entrés à l'école prêts à réussir.

La vision de la Stratégie Meilleur départ de l'Ontario est née du besoin d'accroître l'**accessibilité** et la **qualité** de la garde et de l'apprentissage des jeunes enfants, et d'améliorer la capacité de la province de répondre aux **besoins divers** de ses jeunes enfants et de leur famille. Fondamentalement, la Stratégie Meilleur départ vise à aider les enfants à franchir les étapes importantes de leur **développement** et à faciliter leur transition en première

année en contribuant à faire en sorte qu'ils soient prêts et bien disposés à réussir à l'école. Cela est conforme aux principes QUAD.

La Stratégie Meilleur départ est une stratégie de transformation ambitieuse, fondée sur les principes de la qualité, de l'universalité, de l'accessibilité et du développement, et dont la mise en oeuvre complète exigera plus de dix ans. En utilisant une méthode intégrée pour la prestation des services au niveau de la collectivité, la Stratégie aidera à créer un système complet de services qui appuie les enfants, y compris les enfants francophones et autochtones et ceux qui ont des besoins linguistiques, culturels ou particuliers, depuis leur naissance jusqu'à leur entrée à l'école.

Stratégie Meilleur départ – Une stratégie d'apprentissage et de garde des jeunes enfants adaptée et établie par la collectivité

La Stratégie Meilleur départ de l'Ontario est une approche adaptée, établie par la collectivité, qui vise à transformer et à améliorer le système de garde et d'apprentissage des jeunes enfants.

Depuis l'élaboration jusqu'à la mise en oeuvre de cette stratégie, l'Ontario a mené de vastes consultations et échanges avec ses divers intervenants et collectivités. Fondamentalement, la Stratégie Meilleur départ est un partenariat avec les parents et reconnaît le rôle important joué par les parents pour répondre aux besoins de leurs jeunes enfants en matière de développement. En plus de collaborer avec les parents, l'Ontario a entretenu de vastes rapports avec divers intervenants, notamment : fournisseurs de services de garde d'enfants et de services à l'enfance, programmes et services destinés aux enfants ayant des besoins particuliers, services visant des clientèles particulières, notamment les francophones, les Autochtones et autres groupes culturels particuliers, décisionnaires et bailleurs de fonds, services de santé et services spécialisés, et fournisseurs de services communautaires.

La Stratégie Meilleur départ est également un partenariat avec les municipalités. À titre de gestionnaires du système local de services de garde d'enfants, les municipalités dirigent le processus de planification communautaire et veillent à ce que les plans communautaires de la Stratégie Meilleur départ respectent les principes QUAD et la vision de la Stratégie et soient adaptés pour répondre aux besoins uniques des diverses collectivités de l'Ontario. Les municipalités procèdent actuellement à la planification pluriannuelle de la Stratégie Meilleur départ. Ces plans devraient être terminés d'ici la fin de janvier 2006. Les réalisations de l'Ontario seront basées sur les plans élaborés grâce à ce processus fondé sur la collectivité.

Aux fins de la planification de la Stratégie Meilleur départ et en vue de guider la mise en oeuvre à l'échelle de la province, l'Ontario a utilisé divers moyens pour faire participer les intervenants et les collectivités, notamment les suivants :

- Élaborer un processus de planification intégré et établi par la collectivité grâce à la création de 47 réseaux Meilleur départ communautaires responsables de la planification et de la gestion de la Stratégie au niveau local d'une manière qui tient compte des besoins uniques de chaque collectivité.

- Établir quatre réseaux régionaux de langue française de Meilleur départ, formés d'intervenants francophones, pour répondre aux besoins des collectivités francophones de l'Ontario.

- Élaborer une stratégie de participation des Autochtones grâce à la collaboration avec des intervenants autochtones de façon à répondre aux besoins uniques des enfants et familles autochtones de l'Ontario.

- Mettre en place la politique *Les écoles d'abord* qui précise que les écoles ont la priorité pour ce qui est de l'accroissement des places de garde d'enfants et de l'emplacement des carrefours de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants dans les quartiers. La participation des conseils scolaires au processus de planification de la Stratégie est essentielle pour atteindre les objectifs de la Stratégie et soutenir les enfants au cours de leur transition vers la première année.

- Mener des consultations pendant l'hiver 2005 aux niveaux provincial et régional auprès de plus de 1 800 intervenants dans la province afin d'obtenir des commentaires sur les *Lignes directrices sur la planification de la mise en œuvre à l'intention des réseaux Meilleur départ*, dont la version définitive a incorporé ces commentaires.

- Mettre en œuvre des initiatives clés de la Stratégie Meilleur départ – proposition d'établissement de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance, modèle d'évaluation fondée sur le revenu, groupes d'étude de la Stratégie Meilleur départ, examen du financement des services de garde d'enfants, etc. – qui font participer directement les intervenants clés qui fournissent des conseils et guident la mise en oeuvre de la Stratégie Meilleur départ.

La vaste participation communautaire a permis à l'Ontario de planifier et de mettre en oeuvre la Stratégie Meilleur départ d'une manière qui tient compte des besoins et circonstances uniques des diverses collectivités de la province. Ce processus établi par la collectivité permettra en outre à la Stratégie de se transformer pour répondre à l'évolution des besoins des diverses collectivités de l'Ontario tout au cours des dix années que doit durer la vision de la Stratégie Meilleur départ.

État d'avancement de la Stratégie Meilleur départ : progrès importants accomplis jusqu'à maintenant

Depuis que le gouvernement de l'Ontario a annoncé sa Stratégie Meilleur départ en novembre 2004, on a accompli d'importants progrès en vue de réaliser les

objectifs de la phase un de la Stratégie comme le montre le tableau des jalons et objectifs ci-joint. Le nouvel engagement de financement fédéral de cinq ans envers la garde et l'apprentissage des jeunes enfants permettra à l'Ontario de continuer de faire fond sur ces réalisations.

Voici certaines des principales réalisations de la Stratégie Meilleur départ jusqu'à maintenant :

- Lancement en juillet 2005 d'un processus de planification communautaire complet, pour lequel les municipalités ont reçu leurs allocations de la première année du financement fédéral visant la garde et l'apprentissage des jeunes enfants.

- Pour appuyer la planification future en 2006-2007 et 2007-2008, on a également versé aux municipalités des allocations de planification pour la création à l'échelle de la province d'environ 25 000 nouvelles places dans des garderies titulaires d'un permis d'ici 2007-2008.

- Les collectivités ont aussi obtenu des outils qui appuient la planification et la mise en oeuvre de la Stratégie Meilleur départ, y compris les *Lignes directrices sur la planification de la mise en œuvre à l'intention des réseaux Meilleur départ*, les *Exigences relatives à l'élaboration de projets d'infrastructure dans le cadre du programme Meilleur départ pour les GSMR et les CADSS*, les *Directives – aménagement et conception des garderies*, et les *Exigences concernant la gestion des services de garde d'enfants*.

- Grâce au financement fédéral de la première année, les municipalités ont créé plus de 5 000 nouvelles places dans des garderies titulaires d'un permis depuis avril 2005, et elles prévoient environ 12 500 places d'ici la fin de 2005-2006. Cela s'ajoute aux quelque 4 000 places subventionnées créées en 2004-2005.

- L'Ontario a tenu compte des préoccupations des municipalités concernant leur capacité de respecter leurs obligations en matière de partage des coûts pour cette importante expansion des services de garde d'enfants. Ainsi, pour la durée du nouveau financement fédéral, l'Ontario réduira la pression qu'exercent les coûts sur les municipalités en versant 100 pour 100 des fonds. L'élimination de la part municipale au cours des trois prochaines années permettra aux municipalités d'économiser environ 208 millions de dollars sur cette même période, et approximativement 46 millions de dollars en 2005-2006.

- La création de comités consultatifs externes de la Stratégie Meilleur départ chargés de fournir des conseils d'expert et des recommandations concernant ce qui suit :
    - élaboration de stratégies pour une évaluation à l'échelle provinciale du développement des enfants âgés de 18 mois – recommandations formulées en octobre 2005;

- élaboration d'un cadre d'apprentissage pour les enfants d'âge préscolaire, y compris ceux ayant des besoins culturels, linguistiques ou particuliers, qui peuvent établir un lien avec la maternelle et le jardin d'enfants et qui pourra devenir un cadre d'apprentissage unique et intégré pour les enfants d'âge préscolaire et ceux qui fréquentent la maternelle et le jardin d'enfants;
- moyens de recruter et de conserver le personnel de l'éducation de la petite enfance et d'améliorer la qualité du secteur réglementé.

- Établissement de trois collectivités modèles – régions rurales de Lambton et Chatham-Kent, district de Timiskaming, et quartier est de Hamilton – chargées de mettre en oeuvre à un rythme accéléré l'ensemble de la Stratégie Meilleur départ afin que l'on puisse relever les meilleures pratiques et guider la mise en oeuvre de la Stratégie à l'échelle de la province. Cela comprendra la mise en place des carrefours de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants dans les quartiers. Ces carrefours constitueront un point d'accès unique, intégré et homogène aux services et mécanismes de soutien, compte tenu des besoins locaux et des ressources existantes. Les collectivités modèles montreront comment des services qui sont intégrés et situés dans un cadre familier de quartier peuvent renforcer la qualité et l'accès et contribuer à des résultats positifs pour les familles. D'ici 2007-2008, les trois collectivités modèles se sont engagées ensemble à mettre en place plus d'une cinquantaine de carrefours de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants et à accroître d'environ 3 500 le nombre de places de garde titulaires d'un permis.

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LE PLAN D'ACTION – JALONS/OBJECTIFS

<table>
<tr><th>Jalons/Objectifs</th><th colspan="4">Principe QUAD visé</th></tr>
<tr><th></th><th>Q</th><th>U</th><th>A</th><th>D</th></tr>
<tr><td>Accroître l'accessibilité et l'abordabilité du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de l'Ontario</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Expansion du nombre de places
• L'Ontario s'est engagé à accroître le système de garde d'enfants d'environ 25 000 places d'ici la fin de 2007-2008, en fonction des besoins et des plans communautaires.
• Dans les plans communautaires de la Stratégie Meilleur départ d'octobre 2005, les municipalités ont indiqué qu'elles créeraient plus de 12 500 places d'ici la fin de 2005-2006 grâce aux fonds fédéraux de la première année.
• Les municipalités affecteront la majorité des nouvelles places, soit près de 8 550, aux enfants de la maternelle et du jardin d'enfants, et environ 3 950 places aux enfants de 0 à 4 ans.</td><td></td><td>✓
✓
✓</td><td>✓
✓
✓</td><td></td></tr>
<tr><td>Modèle d'évaluation fondée sur le revenu
• Aider plus d'enfants, chaque année, à avoir accès au système de garde d'enfants.
• Élaboration d'un modèle provisoire d'évaluation du revenu et, avec l'aide de collectivités sélectionnées, examen des effets du modèle.
• Mise en oeuvre provinciale du modèle d'évaluation du revenu en 2006.</td><td></td><td>✓
✓
✓</td><td>✓
✓
✓</td><td></td></tr>
<tr><td>Collectivités modèles
• Appuyer le volet de services de garde d'enfants des trois collectivités modèles, où est accélérée la mise en oeuvre de la Stratégie Meilleur départ, pour montrer comment les services qui sont intégrés et situés dans un cadre familier de quartier peuvent améliorer l'accès et les résultats pour les enfants et les familles.

Places de garde d'enfants dans les collectivités modèles d'ici 2007-2008
<table><tr><th>Collectivité modèle</th><th>Total des nouvelles places d'ici 2007-2008</th></tr><tr><td>Lambton et Chatham-Kent</td><td>858</td></tr><tr><td>District de Timiskaming</td><td>940</td></tr><tr><td>Hamilton</td><td>1751</td></tr><tr><td>Total</td><td>3 549</td></tr></table>
Carrefours de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants de quartier d'ici 2007-2008
<table><tr><th>Collectivité modèle</th><th>Carrefours</th><th>Carrefours dans les écoles</th><th>Carrefours en dehors des écoles</th></tr><tr><td>Lambton et Chatham-Kent</td><td>21</td><td>20</td><td>1</td></tr><tr><td>District de Timiskaming</td><td>23</td><td>21</td><td>2</td></tr><tr><td>Hamilton</td><td>7</td><td>5</td><td>2</td></tr><tr><td>TOTAL</td><td>51</td><td>46</td><td>5</td></tr></table></td><td>✓
✓
✓</td><td>✓
✓
✓</td><td>✓
✓
✓</td><td>✓
✓
✓</td></tr>
</table>

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LE PLAN D'ACTION – JALONS/OBJECTIFS

Jalons/Objectifs	Principe QUAD visé			
	Q	U	A	D
• Effectuer l'évaluation des collectivités modèles – un cadre d'évaluation a été élaboré afin de mener une évaluation complète de la mise en oeuvre, de la prestation des services et des effets de la Stratégie Meilleur départ. Les résultats de l'évaluation serviront à faciliter et à améliorer la mise en oeuvre ultérieure de l'ensemble de la Stratégie dans la province.	✓	✓	✓	✓
Examiner comment les exploitants de services de garde d'enfants sont financés • En vue d'accroître l'accessibilité et d'améliorer la qualité dans le système de garde d'enfants, l'Ontario entreprend un examen des pratiques actuelles de financement des exploitants de services de garde d'enfants, examen qui prendra fin en 2006.	✓		✓	
Réduire la pression des coûts sur les municipalités • Élimination de la part municipale pour le nouveau financement des services de garde d'enfants à partir de 2005-2006 jusqu'en 2009-2010. Les municipalités pourront ainsi économiser environ 208 millions de dollars sur trois ans, en commençant avec près de 46 millions de dollars en 2005-2006.		✓	✓	
Accès à de l'information sur la Stratégie Meilleur départ pour les parents • On a modifié le site Web du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse afin d'améliorer l'information offerte aux familles et aux fournisseurs sur diverses questions liées à la Stratégie Meilleur départ. Ces renseignements seront aussi disponibles dans les centres de la petite enfance de l'Ontario.	✓	✓	✓	
Renforcer la qualité du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de l'Ontario				
Bonification des salaires dans le secteur réglementé • Pour appuyer l'expansion du système de services de garde d'enfants titulaires d'un permis de l'Ontario, et pour attirer et conserver du personnel professionnel qualifié dans le domaine de l'éducation de la petite enfance, un certain nombre de municipalités ont affecté des fonds expressément à la bonification des salaires du personnel de garde. • L'Ontario prévoit affecter environ 34,0 millions de dollars en 2006-2007 et 57,2 millions de dollars en 2007-2008 à la bonification des salaires du personnel de garde admissible du secteur réglementé.	✓		✓	✓

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LE PLAN D'ACTION – JALONS/OBJECTIFS

Jalons/Objectifs	Principe QUAD visé			
	Q	U	A	D
Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance				
• Proposer d'établir l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance, chargé de fixer les qualifications et les normes, conformes aux principes QUAD, s'appliquant au personnel professionnel qui travaille dans le domaine de la garde et de l'apprentissage des jeunes enfants.	✓			✓
• Le modèle de l'Ordre est en cours d'élaboration. Si elle est adoptée, la loi autoriserait la constitution d'un conseil de transition en 2006-2007, et de l'Ordre permanent en 2007-2008.	✓			✓
Groupes d'étude de la Stratégie Meilleur départ				
• Qualité et ressources humaines – Formuler des recommandations, conformes aux principes QUAD, pour renforcer la qualité du système de garde et d'apprentissage des jeunes enfants en prenant en considération des questions comme le recrutement, le maintien en poste et la rémunération du personnel de l'éducation de la petite enfance; les recommandations doivent être présentées en septembre 2006.	✓		✓	
• Apprentissage des jeunes enfants – Élaborer : (i) un cadre d'apprentissage pour les enfants d'âge préscolaire, conforme aux principes QUAD – avril 2006; (ii) un cadre d'apprentissage unique et intégré pour les enfants de l'âge préscolaire jusqu'à la maternelle, y compris les enfants ayant des besoins culturels, linguistiques ou particuliers – décembre 2006.	✓	✓	✓	✓
• Bilan de santé à 18 mois - En octobre 2005, ce groupe a présenté ses recommandations sur les stratégies pour une évaluation normalisée du développement de tous les enfants de l'Ontario à l'âge de 18 mois.	✓	✓	✓	✓
Politique *Les écoles d'abord*				
• Pour faciliter la transition des enfants vers la première année, l'Ontario a établi la politique *Les écoles d'abord* selon laquelle les écoles ont la priorité pour l'expansion du nombre de places de garde d'enfants, ce qui renforce le lien entre l'apprentissage, la garde et l'éducation des jeunes enfants.	✓	✓	✓	✓
Élaboration d'une valeur de référence provinciale pour l'aptitude à apprendre des enfants				
• À l'aide de l'Instrument de mesure du développement du jeune enfant (IMDJE), un outil fondé sur la population et conçu pour mesurer les résultats des premières années de l'enfance, l'Ontario établira une valeur de référence provinciale pour l'aptitude à apprendre des enfants.	✓			✓
• La collecte de données pour l'IMDJE sera terminée en 2005-2006; la valeur de référence provinciale complète pour l'IMDJE sera prête à l'automne 2006.				

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LE PLAN D'ACTION – JALONS/OBJECTIFS

Jalons/Objectifs	Principe QUAD visé			
	Q	U	A	D
Examen de la législation sur la garde d'enfants • Entreprendre l'examen de la *Loi sur les garderies* afin d'éliminer les obstacles à la création de milieux intégrés d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et assurer sa mise en oeuvre en 2006.	✓	✓	✓	✓
Établir un système universel de garde et d'apprentissage des jeunes enfants				
Processus de planification communautaire • 47 réseaux Meilleur départ établis en septembre 2005, formés d'intervenants communautaires clés représentatifs de la composition particulière de chaque collectivité, y compris des collectivités ayant des besoins culturels et linguistiques ou autres besoins uniques. Les réseaux Meilleur départ sont responsables de la planification et de la mise en oeuvre de la Stratégie Meilleur départ au niveau local et veillent à ce que la mise en oeuvre reste sensible aux besoins de la collectivité. • Fournir aux collectivités les outils nécessaires à la planification, notamment les *Lignes directrices sur la planification de la mise en œuvre à l'intention des réseaux Meilleur départ*, les *Exigences relatives à l'élaboration de projets d'infrastructure dans le cadre du programme Meilleur départ pour les GSMR et les CADSS*, et les *Directives – aménagement et conception des garderies*.	✓ ✓	✓ ✓	✓ ✓	
Stratégie Meilleur départ pour les francophones • Établissement de quatre réseaux régionaux de langue française de Meilleur départ pour répondre aux besoins des collectivités francophones et faciliter la participation des conseils scolaires de district francophones et autres intervenants francophones au processus de planification de la Stratégie Meilleur départ. • Établir un groupe de travail provincial francophone chargé de fournir des conseils et de régler les problèmes en collaboration avec le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse pendant la mise en oeuvre de la Stratégie Meilleur départ dans les collectivités francophones de l'Ontario. • Les collectivités modèles de Stratégie Meilleur départ prévoient créer des carrefours francophones de quartier pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. • Répartition des places dans les conseils scolaires de langue française – selon les plans communautaires de la Stratégie Meilleur départ, la proportion de places pour les collectivités francophones correspond au pourcentage d'élèves de conseils de langue française dans les écoles de l'Ontario.	✓ ✓ ✓ ✓	✓ ✓ ✓ ✓	✓ ✓ ✓ ✓	

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LE PLAN D'ACTION – JALONS/OBJECTIFS

Jalons/Objectifs	Principe QUAD visé			
	Q	U	A	D
Stratégie Meilleur départ pour les Autochtones • Élaborer une stratégie de participation des Autochtones à la Stratégie Meilleur départ afin de répondre aux besoins uniques des enfants et familles autochtones de l'Ontario. • Les collectivités modèles de la Stratégie Meilleur départ prévoient créer des carrefours de quartier destinés expressément aux Autochtones pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.	✓ ✓	✓ ✓	✓ ✓	
Enfants ayant des besoins particuliers • Établissement de 47 réseaux Meilleur départ dans la province comprenant des représentants des programmes et services destinés aux enfants ayant des besoins particuliers afin d'appuyer l'inclusion de ces enfants à chacune des étapes de la planification et de la mise en oeuvre de la Stratégie Meilleur départ. • Fonds investis en vue d'offrir aux enfants ayant des besoins particuliers l'égalité d'accès au système de garde et d'apprentissage des jeunes enfants. Selon les plans communautaires de la Stratégie Meilleur départ, les ressources pour les besoins particuliers appuieront diverses activités et permettront notamment ce qui suit : o créer plus de places conformes à la *Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario*; o embaucher du personnel supplémentaire dans les garderies; o fournir de la formation spécialisée au personnel; o embaucher du personnel spécialisé mobile chargé d'appuyer plusieurs garderies; o utiliser un modèle d'admission régional qui place les enfants ayant des besoins particuliers dans les garderies le mieux équipées pour répondre à ces besoins.	✓ ✓	✓ ✓	✓ ✓	✓ ✓

Avant avril 2007, des objectifs et cibles plus précis seront élaborés à l'égard des dernières années du financement du gouvernement fédéral (jusqu'à la fin de mars 2010). Ce processus se fondera sur la participation des municipalités ontariennes, des intervenants du secteur des garderies et de l'apprentissage des jeunes enfants, et de la collectivité.